



Section locale 501



# L'INFO HEBDO

**No: 797 (Sem.23) Lundi le 1 juin 2009**

*Délégués(es)*

*Daniel  
Paquin*

*Isabelle  
St-Hilaire*

*Diane  
Desjardins*

*Michel  
Beaudin*

*Lyne  
Dessureault*

*Michelle  
Clément*

*Nicholas  
Dalphon*

*Raphaël  
Labarre*

*Réal  
Dubois*

*Réjean  
Audet*

*Ronald  
Dufort*

*Sylvain  
Champoux*

*Marc  
Petitclerc  
(P.A.E)*

*Bureau du  
syndicat :  
Ext : 3610*

 **Desjardins**

*Caisse  
D'économie*

*Lundi au jeudi  
10h30@17h00  
Vendredi  
10h30@16h00  
5705, rue  
Sherbrooke Est  
253-0610*

## Article 3.16 de la convention collective :

Les parties conviennent qu'un employé ne peut effectuer plus de 16 heures de travail par jour(ou plus 2 quarts de travail consécutif).

La compagnie pourra déroger à cette limite, uniquement dans des circonstances exceptionnelles (ex : Lors d'un bris d'équipement majeur, une rupture de stocks de pièces mettant en péril la production.

Un employé doit respecter un délai de 6 heures avant d'effectuer une autre période de travail.

## Article 3.17 :

**Un employé sera avisé avec un délai de 24 heures qu'il y aura une étude de temps et mouvements sur son poste. À la demande de l'employé, un représentant syndical pourra être présent lors de la présentation des résultats. (Le caractère gras de cet article, signifie un nouvel article ajouté à la convention collective de 2007 à 2012).**

**Le CSSP du secteur assemblage :** Le comité est formé des représentants en prévention du département 29 et 129, Alain Gauthier, Lyne Dessureault, Marie Ducharme vice-présidente de jour et Anne-Marie Gour vice-présidente de soir ainsi que les représentants de l'employeur. Suite au rapport de Mme.Authier ergonome privée, Sébastien Larochelle a évalué le poste #20 module K pour comprendre la méthode et les outils utilisés par l'ergonome Mme.Authier et comptabiliser le temps nécessaire pour évaluer le poste. Le but de l'étude ergonomique de Sébastien Larochelle étant d'identifier les risques ergonomiques, les déterminants ainsi que des pistes de solutions pour le poste en question. Suite à l'évaluation du poste, des modifications ont été apportées sur le poste. Le rapport de Sébastien Larochelle ergonome de MABE, a été regardé par le comité. Des recommandations ont été proposées par le comité. Dans le prochain bulletin de l'info hebdo nous vous communiquerons les recommandations.

## Formation :

**Formation dirigeant et dirigeante.** Lynda Campeau présidente sera en formation du 1 au 4 juin. L'info hebdo fera donc relâche la semaine prochaine.

**Formation négociation :** Lynda Campeau présidente sera en formation du 8 au 10 juin. Si vous avez des questions vos délégués(es) se feront un plaisir de vous aider. S'ils n'ont pas les réponses à vos questions, ils feront le suivi avec le personnel du bureau, un suivi vous sera fait.

## Décès :

Le 11 mai est décédée du cancer à l'âge de 39 ans Caroline Paré sœur de Benoit Paré et belle-sœur d'Isabelle Boivin. Nous désirons exprimer toutes nos condoléances à la famille.

L.C

WWW.SCEP501.COM